



Devenir Acteur PRAP

Industrie Bâtiment Commerce (IBC)

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Cette formation vise, au travers de l'obtention d'une certification, à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Durée



14 heures de formation en présentiel avec une répartition conseillée comme ci :

- 1 jour + 1 jour

Public concerné



Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce.

Pré-requis



Aucun pré-requis

Objectifs



- Connaître les risques de son métier afin de repérer dans son travail les situations susceptibles de nuire à sa santé et à sa sécurité ainsi que celle de la personne aidée
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain et ses limites, afin d'identifier ce qui peut nuire à sa santé et à sa sécurité
- Participer à la maîtrise des risques en proposant des pistes d'amélioration techniques, organisationnelles ou humaines

Méthodes et moyens



La formation d'acteurs PRAP IBC est une formation à dominante "formation-action". Elle alterne exposés théoriques et études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants et du formateur.

- Un livret d'accueil contenant le programme est distribué à l'ouverture du stage
- Documents supports de formation projetés.
- Documents INRS distribués aux stagiaires

Evaluation et validation



Une attestation de fin de formation est distribuée le dernier jour de la formation. A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences de l'épreuve certificative, se voient délivrer par l'INRS un certificat d'Acteur PRAP IBC, valable pendant 2 ans. Pour que ce certificat reste valable, il est imposé de participer à une formation "Maintenir et Actualiser ses Compétences d'Acteur PRAP IBC (MAC) d'une durée de 7h00 tous les 2 ans.

Formateur



Tous nos formateurs sont certifiés par l'INRS®. Certains de nos formateurs sont également Ergonome Européen (Erg. Eur.®)

pour plus d'informations et inscription :



<https://www.atout-synergia.fr/formations/prap-ibc/devenir-acteur-prap-ibc/>